

La musique à l'école : la conduite des leçons [suite]

Autor(en): **Petignat, Jean-Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Chorzeitung = Revue suisse des chorales =
Rivista svizzera delle corali = Revista dals chors svizzers**

Band (Jahr): **2 (1979)**

Heft 5

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1043955>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

attente et même si le premier ouvrage nous avait conquis, nous supputions les chances de succès du deuxième. Réserve inutile, car dans ce nouvel ouvrage, mieux encore que le premier, Jacques Urbain analyse chaque chanson avec la minutie des exégètes les plus sérieux. Pour parvenir à ce résultat, l'auteur a consulté environ six cents ouvrages et près de vingt mille manuscrits.

A la lecture des cinq cents pages de ce volume consacrées à trente-deux chansons, on s'aperçoit combien le travail de ce poète-historien qu'est J. Urbain est sérieux et mérite la comparaison avec des ouvrages similaires. Nous pensons à Davenson en particulier.

Cette monographie de notre chanson populaire était nécessaire pour faciliter les recherches de ceux que cette discipline intéresse. Elle complète admirablement les travaux d'Arthur Rossat et Edgar Piguet (v. 4/78 p. 198).

Nous restons admiratifs devant un tel labeur, et ne comprenons pas que le nom de Jacques Urbain, pas plus que celui de Pierre Meylan d'ailleurs, ne figure dans une récente étude sur la littérature romande (M. Gsteiger). Il y a des lacunes qu'on ne saurait pardonner. (rr)

* Editions de la Revue Musicale de Suisse Romande et Editions de la Thièle. Yverdon. Diffusion Payot, Lausanne.

La Musique à l'Ecole (suite)

La conduite des leçons

Dans beaucoup de classes l'éducation musicale consiste à apprendre pendant quarante-cinq ou cinquante minutes une nouvelle chanson. Que de déboires pour le maître et les élèves! La lassitude est vite là et l'abandon proche . . .

Ceci provient de la monotonie des leçons dites «de musique». L'enfant est capable d'une grande intensité dans l'effort si celui-ci est soutenu par des élans spontanés, mais il ne possède pas d'endurance. Or, dans la plupart des leçons d'éducation musicale, l'enseignement est conçu en fonction de sa durée et non de son intensité, ce qui aboutit à un travail en surface et non en profondeur. On va ainsi à l'encontre des facultés naturelles de l'enfant qui s'habitue à donner peu pour tenir longtemps.

Il faut trouver une conduite des leçons qui permette à l'enfant des efforts brefs mais intenses entrecoupés de moments de détente également brefs, mais complets. L'enfant évitera ainsi la fatigue créée par un travail superficiel mais long pour son plus grand bien et pour celui du maître.

La conduite des leçons prévue dans la méthodologie romande illustre ce principe. La leçon d'éducation musicale comporte beaucoup de choses différentes: l'enfant chante, écoute une courte pièce de musique, des timbres différents, des rythmes, reproduit des mélodies, des motifs rythmiques, improvise . . . La vie est là et le plaisir, la joie sont au rendez-vous.

Le programme général

Le programme général comprend trois sortes d'activités étroitement liées: le chant, l'audition et les techniques musicales.

Le chant et son complément *la pose de la voix* sont importants. Ils permettent à l'enfant d'être un interprète actif.

La pratique de la pose de la voix développe les qualités naturelles de la voix: émission et beauté du son, articulation du texte . . .

L'étude, la mise au point d'un chant développent la sensibilité, font participer l'enfant à une «récréation» active et collective.

Le programme de chant comprend des chansons du répertoire: chants de saisons, de métiers, de route, de caractère poétique... Une liste de près de quatre-vingt chansons par année scolaire est conseillée. Ces chansons sont classées par difficulté de mélodie et de rythmes, canons et chants à deux voix.

L'apprentissage de chants se fait aussi dans le cadre des techniques musicales. Chaque nouvelle notion de rythme et d'intonation: pentacorde, gamme, noms des notes, intervalles, accord, etc. est introduite par une chanson pédagogique tirée du répertoire des vieilles chansons françaises.

L'audition prépare l'enfant à écouter la musique. Le développement de l'audition musicale présente un affinement progressif de la perception subtile des moindres inflexions, de la reconnaissance de rythmes, du repérage de sons, de timbres, de motifs d'accords . . .

Dans tous ces exercices on s'efforce d'utiliser les trois temps: présentation, reconnaissance, restitution.

Dans l'enseignement musical traditionnel, on a rarement tenu compte de cet ordre logique, la reconnaissance est le plus souvent négligée rendant la restitution difficile. La reconnaissance de sons, de timbres, de rythmes, de motifs mélodiques, de thèmes est indispensable; elle implique le passage par une mémoire et une comparaison globale au début, mais de plus en plus précise au fil des exercices.

Les exercices appelés *écoute dirigée* ont pour but de fournir à l'enfant des points de repère qui lui permettent de mieux écouter et apprécier la musique. Les éléments musicaux choisis sont donc à la portée des élèves: timbres, mélodie, rythmes . . .

Jean-Louis Petignat

. . . à suivre

Rapport de gestion de l'Union suisse des chorales 1978

1. La devise, «mettons-nous à bâtir!», était indicative pour le travail durant la première année. Cette courte période fut suffisante pour enregistrer des idées dignes d'intérêt, un renouvellement et une intense activité au sein des associations-membres, et pour constater l'écho obtenu auprès des mass-média. Nous espérons donc que ces signes satisfaisants serviront d'exemples et se multiplieront pour l'enrichisse-